

Dossier pédagogique

‘Stop au Cyber-harcèlement’



stop

Dossier pédagogique

‘Stop au Cyber-harcèlement’

Une édition de: Child Focus, Avenue Houba – de Strooper 292, 1020 Bruxelles

Auteur: Nel Broothaerts

Mise en page: inextremis.be

Traduction: Home Office Translations

Comité de lecture : Maryse Rolland, Nadège Bastiaenen, Ellen Stassart

Remerciement: Sofie d’Hulster, Ines Vandewijngaerde, Jan Verstraeten,
Jean-Marie Steenackers, Karen Proost,
Elisabeth Meerschaut, Anne Potvin.

Co-funded by the European Union

Septembre 2010

Table de matières

Introduction	6
1. Le dossier pédagogique ‘Stop au cyber-harcèlement’	7
1.1 Objectif du dossier pédagogique	8
1.2 Contenu du dossier pédagogique	9
1.3 Informations contextuelles	11
1.3.1 Child Focus et la sécurité sur Internet	11
1.3.2 Les jeunes et Internet	11
1.3.3 Internet et le harcèlement = le cyber-harcèlement	13
1.4 Informations complémentaires	20
2. Méthodes ‘STOP AU CYBER-HARCELEMENT’	21
Thème 1: CYBER-QUOI?	22
1.1 What about us?	24
1.2 Une pièce du puzzle	26
1.3 D’accord ou pas?	28
Thème 2: Qu’est-ce qui est permis et qu’est-ce qui ne l’est pas?	30
2.1 Le pire de deux univers	30
2.2 Taquiner, harceler, taquiner, harceler, taquiner.....	47
2.3 Un « business risqué »	54
Thème 3: Help... I need somebody.	57
3.1 Je vais appeler une ligne d’assistance téléphonique	57
3.2 Lumière, caméra, action !	60
3.3 Marché conclu !	66
3. Exercice récapitulatif	68

Introduction

Internet est aujourd'hui omniprésent dans notre société et fait également partie intégrante de l'univers des enfants et des jeunes. Cette évolution est tout à fait logique, puisque la Toile offre d'innombrables possibilités et ressources. Ainsi, Internet constitue une véritable mine d'informations et le moyen idéal pour se détendre ou communiquer avec ses amis. Ce formidable outil comporte cependant des facettes moins reluisantes....

Le cyber-harcèlement en est une. Pour toutes les parties impliquées, ce phénomène semble être un exercice d'équilibre périlleux. Souvent, les victimes ou les témoins de cyber-harcèlement n'osent rien dire de peur d'être incompris. Les parents ont du mal à suivre la communication en ligne de leurs enfants. Les écoles se trouvent aussi dans une situation difficile. En effet, comment appréhender un phénomène qui sévit non seulement dans l'enceinte de l'école, mais aussi en grande partie en dehors de celle-ci? Il n'est guère simple de répondre à cette question...

Toutefois, les écoles prennent de plus en plus conscience du rôle qu'elles ont à jouer dans la prévention et l'approche de cette problématique. Mais il n'est pas toujours évident de mettre cela en œuvre au quotidien.

Raison pour laquelle Child Focus a, dans le cadre de ses activités e-safety, développé pour vous ce dossier pédagogique. Ce dernier fournit aux professeurs mais aussi aux directeurs, collaborateurs PMS et autres personnes concernées des informations sur les composantes de cette problématique, mais aussi et surtout sur les actions à entreprendre au niveau de la classe et de l'école.

Vous trouverez par ailleurs dans ce dossier pédagogique dix méthodes très concrètes, prêtes à l'emploi, pour aborder le thème du cyber-harcèlement avec vos élèves du premier et du second degré de l'enseignement secondaire et discuter du rôle qu'ils jouent activement dans ce phénomène. Ce dossier pédagogique a pour but de faire réfléchir les élèves aux conséquences de leurs actes et de les stimuler à utiliser Internet de manière responsable et dans le respect de tous. Au moyen de ces différentes méthodes, vous pouvez consacrer une ou plusieurs leçons à cette thématique.

Bon travail !

1. Le dossier pédagogique

‘Stop au
Cyber-harcèlement’



stop

1. LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

‘Stop au Cyber-harcèlement’

1.1 Objectif du dossier pédagogique

Le cyber-harcèlement est un phénomène pénible pour toutes les parties impliquées. En tant qu’auteurs, victimes ou spectateurs, les enfants vivent des situations de harcèlement parfois graves. Souvent, les parents ne savent pas comment réagir et considèrent la communication en ligne de leurs enfants comme privée. Les écoles ne savent pas bien comment gérer ce problème de harcèlement qui commence souvent au sein de leur établissement et se poursuit en dehors.

L’objectif de ce dossier pédagogique est d’aider les écoles à gérer cette problématique. En vous informant sur les différents aspects d’une politique de lutte contre le cyber-harcèlement, nous espérons vous apporter une série de pistes qui vous aideront à réfléchir à ce phénomène. Mais nous voulons aussi vous aider concrètement, en impliquant vos élèves dans cette réflexion. Pour les enfants et les jeunes, il est souvent difficile de parler de cyber-harcèlement. Tout comme le harcèlement ordinaire, le cyber-harcèlement est un sujet tabou. Ce dossier pédagogique vous propose toute une série de méthodes utiles pour consacrer une ou plusieurs leçons à cette thématique. L’accent est mis sur le rôle actif des jeunes dans ce phénomène. Ils doivent choisir de ne pas se livrer à des actes qui peuvent blesser les autres. S’ils sont témoins d’une situation de cyber-harcèlement, ils peuvent choisir de soutenir la victime et l’aider à résoudre le problème en question. Il faut qu’ils sachent que s’ils sont victimes de cyber-harcèlement, ils ne peuvent laisser perdurer ce problème, mais doivent rechercher de l’aide. En créant une dynamique de groupe via ce dossier pédagogique, vous pouvez faire en sorte que la pression de groupe qui pousse parfois les enfants à se taire, s’exerce dans le sens opposé et les motive à aider les autres.

Vous constaterez que chaque méthode repose avant tout sur le dialogue et l’échange d’idées. En travaillant et en réfléchissant ensemble, les jeunes partagent leurs expériences et envisagent la question sous de nouveaux angles. En tant qu’enseignant, vous avez essentiellement un rôle de soutien: vous offrez aux élèves un espace de réflexion collective, proposez des thèmes et des pistes de réflexion et les encouragez à se poser les bonnes questions.

1.2 Contenu du dossier pédagogique

Les dix méthodes du dossier pédagogique sont complémentaires et ne doivent pas être spécifiquement utilisées dans un ordre chronologique. Vous pouvez, en fonction du temps que vous souhaitez consacrer à tel ou tel thème, choisir les méthodes les plus appropriées pour vous et votre classe. Ne vous inquiétez pas si certains exercices se chevauchent parfois sur le plan du contenu: la répétition favorise l’acquis des connaissances.

Pour clôturer votre leçon ou votre série de leçons, vous pouvez proposer l’exercice récapitulatif à vos élèves. Cet exercice consiste à regrouper toutes les connaissances acquises pour créer une brochure destinée aux parents. La réalisation d’un produit final a un effet très motivant et stimulant sur les élèves. En outre, une telle initiative permet d’informer les parents, et donc de faire d’une pierre deux coups.

Thème 1 : le cyber-quoi ?

Les méthodes de cette première partie visent essentiellement à explorer la connaissance que les élèves ont de ce phénomène. Qu'est-ce que le cyber-harcèlement? Est-ce fréquent? Existe-t-il dans notre classe? Qu'en pensons-nous?

1. Et en ce qui nous concerne?

Dans cet exercice, nous demandons aux élèves de répondre anonymement à une enquête sur leur expérience en matière de cyber-harcèlement. Les résultats font ensuite l'objet d'une discussion de groupe. Cette méthode exige un travail de mise en œuvre important de la part de l'enseignant, mais permet de révéler des réalités parfois surprenantes.

2. Une pièce du puzzle

Cet exercice invite les élèves à réfléchir sur le qui, le quoi, le pourquoi et les conséquences du cyber-harcèlement.

3. D'accord ou pas d'accord?

Ce jeu de positionnement fait réfléchir les élèves à la gravité de différentes situations de harcèlement ou de taquinerie en ligne.

Thème 2: Ce qui est permis et ce qui ne l'est pas

Ces méthodes stimulent les jeunes à réfléchir activement au rôle concret que chacun joue dans l'arrêt ou la prévention de situations de cyber-harcèlement.

1. Le pire des deux mondes

Souvent, les jeunes ont déjà une idée et une opinion à propos du harcèlement classique. Cette méthode active invite les jeunes à comparer des situations de harcèlement « dans la vie réelle » et en ligne et d'en évaluer la gravité.

2. Taquiner, harceler, taquiner, harceler, taquiner...

Qu'est-ce que le harcèlement et qu'est-ce que la taquinerie ? Souvent, la limite entre les deux est tellement floue que les jeunes ont du mal à la distinguer. Parfois, leur intention est bien de taquiner, mais qu'en pensent les victimes? L'anonymat et l'absence de contact non-verbal incitent souvent les jeunes à oser davantage en ligne que dans la « vie réelle ».

3. Un « business risqué »

Il est important de définir l'implication active des jeunes dans la prévention et l'arrêt d'un problème de cyber-harcèlement.

Thème 3: Help... i need somebody!

1. Je vais appeler une ligne d'assistance téléphonique

À qui demander de l'aide? Nous devons encourager les jeunes à ne pas garder leur problème pour eux, mais à en parler à quelqu'un afin de trouver de l'aide.

2. Lumière, caméra, action !

Ce jeu de rôle permet aux jeunes de comprendre ce que ressentent les victimes, auteurs ou témoins de cyber-harcèlement.

3. Marché conclu !

À travers cette méthode, vous rédigez un plan anti-harcèlement avec vos élèves. Etant donné que les élèves réfléchissent eux-mêmes aux règles qu'ils veulent suivre, ils se sentent plus impliqués dans la solution et il y a plus de chance qu'ils s'y tiennent.

Comme nous l'avons déjà dit, le cyber-harcèlement est pour de nombreux jeunes un sujet tabou. Il n'est pas facile d'en parler, surtout si on y a déjà été confronté, que ce soit en tant qu'auteur, victime ou spectateur. Et lorsque l'on sait que plus de 75 % des jeunes ont déjà connu ce type de situation (cf. infra), le risque que ce soit un sujet sensible pour votre groupe d'élèves est grand. Aussi, la confiance est primordiale dans l'approche du cyber-harcèlement. Les jeunes doivent se sentir libres et en confiance pour parler de leur expérience. Avant de commencer une leçon ou une série de leçons sur ce sujet, convenez dès lors d'un certain nombre de règles claires avec vos élèves. Écrivez éventuellement les règles au tableau, de manière à ce que vous puissiez y revenir pendant la leçon. Les règles principales sont:

Ce qui est dit pendant cette leçon reste entre nous. Nous n'utiliserons jamais ce que nous entendons ici contre les autres.

- Ce qui est dit pendant cette leçon reste entre nous.
Nous n'utiliserons jamais ce que nous entendons ici contre les autres.
- Nous sommes honnêtes.
- Si je n'ai pas envie de dire quelque chose, je ne suis pas obligé de le faire.
Nous n'obligeons personne à partager quelque chose contre sa volonté.
- Nous écoutons les autres.
- Nous respectons les autres et ne nous moquons pas.
Ce qui ne signifie pas qu'il ne peut y avoir une bonne ambiance.

1.3 Informations contextuelles

1.3.1 Child Focus et la sécurité sur Internet

Child Focus, la Fondation pour Enfants Disparus et Sexuellement exploités, a pour mission de combattre et d'empêcher les phénomènes de disparition et d'exploitation sexuelle d'enfants.

Internet et les autres technologies de l'information et de la communication (TIC) sont extrêmement utiles, tant dans le cadre scolaire que dans la sphère privée. Parallèlement à ces applications positives, ces technologies comportent aussi, malheureusement, des risques d'exploitation et d'abus, qui s'incarnent notamment dans la diffusion en ligne d'images d'enfants sexuellement abusés. Aussi Child Focus mène-t-elle depuis l'an 2000 diverses initiatives destinées à faire du Web un univers sûr.

Le site clicksafe.be de Child Focus offre par exemple une foule de conseils pour promouvoir une utilisation sûre d'Internet et d'autres technologies en ligne. clicksafe.be analyse les interactions entre les jeunes internautes sous un angle positif mais réaliste, avec une attention particulière pour le cyber-harcèlement et les comportements sexuels déplacés. Child Focus souhaite rester informée des technologies populaires auprès des jeunes et leur apprendre à les utiliser d'une manière sûre et responsable. La responsabilisation est l'élément clé de cette démarche : parents, enseignants, enfants et adolescents sont confrontés à leurs propres possibilités et responsabilités en la matière. Cet objectif de prévention s'associe à la lutte contre les images d'abus sexuels d'enfants sur Internet que mène Child Focus via son point de contact citoyen www.stopchildporno.be.

1.3.2 Les jeunes et Internet

Nul ne le contestera : Internet a désormais une (grande) place dans notre vie quotidienne. Chacun de nous utilise l'ordinateur ou Internet comme un outil destiné à se simplifier la vie ou à la rendre plus agréable, tout simplement. Les enfants et les adolescents l'ont très bien compris. Comme c'est souvent le cas dès qu'il est question d'évolution et de progrès, ils sont les plus rapides à sauter dans le train. Les enfants sont en effet curieux, avides de découvrir et de maîtriser en détail les nouveautés qui s'offrent à eux. C'est souvent par le jeu qu'ils en découvrent – très vite – les possibilités infinies. Alors que les adultes peinent encore à maîtriser la nouveauté, les jeunes apparaissent déjà comme des spécialistes en la matière. Prenons l'ordinateur : leurs parents et leurs professeurs ont grandi sans ordinateur à la maison. Les enfants et les adolescents d'aujourd'hui sont en revanche nés dans un monde dans lequel les ordinateurs et Internet sont omniprésents. Ces technologies sont un fait, voire une certitude dans leur existence, et ils ne peuvent plus imaginer de devoir s'en passer.

Pas moins de **96 % des 12-18 ans** en Belgique utilisent Internet. Ces jeunes surfent fréquemment et de façon intensive, avec une moyenne de deux heures par jour. Plus ils

- 1 Bauwens, J., Pauwels, C., Lobet-Maris C., Pouillet, Y., Walvrave, M. (2009). Cyberteens, cyberrisks, cybertools. Tiensers en ICT, risico's en opportuniteiten. Gent: Academia Press.
- 2 Poot, J. (2007). Veilig online. Tips voor veilig ICT-gebruik op school. Brussel: Vlaamse Overheid.
- 3 De Moor, S., Dock, M., Gallez, S., Lenaerts, S., Schöller, C. & Vleugels, C. (2008). Progr. Samenleving en Toekomst Eindverslag – deel Synthese van het onderzoek. Brussel: FOD Wetenschapsbeleid.

ont de temps libre (week-ends, congés scolaires), plus ils sont en ligne¹. L'intensité de l'usage d'Internet est aussi fonction de l'âge : elle augmente jusqu'à l'âge de 15 ans, pour diminuer ensuite. Jusqu'à 15 ans en effet, peu de jeunes sont autorisés à sortir, de sorte qu'Internet est le moyen idéal pour **communiquer** avec leurs amis. Ils découvrent le pouvoir de communication d'Internet dès l'âge de 10 ans. L'interaction avec leurs congénères devient alors la motivation première pour se connecter². Les filles, surtout, utilisent d'abord Internet pour entretenir leurs contacts sociaux. Les garçons préfèrent quant à eux surfer pour se détendre et rechercher des informations³. Le **chat** est le canal de communication le plus populaire, avec 95 % d'utilisateurs parmi les adolescents belges¹.

72 % des Belges de 15 ans et plus ont un profil sur un site de réseau social, mais un grand nombre d'adolescents plus jeunes ont aussi un **profil** sur Netlog ou Facebook par exemple. Ce profil contient diverses informations à leur sujet, qu'ils souhaitent partager avec d'autres : leurs centres d'intérêt, leurs passions, des photos, des vidéos... Le profil est ainsi le reflet de leur personnalité. Les jeunes apprécient surtout les sites de réseaux sociaux parce qu'ils peuvent lier leur profil à celui de leurs amis, qui sont immédiatement informés de la moindre modification apportée à ce profil. Le nombre d'amis est aussi considéré comme un baromètre de popularité : le degré de popularité se mesure au nombre de vos amis sur votre profil et aux réactions suscitées par vos photos ou messages.

De plus en plus souvent, les jeunes s'envoient aussi des **photos et des vidéos** par e-mail ou SMS. Il s'agit généralement de vidéos amusantes et innocentes, mais une fois encore, les dérapages ne sont pas exclus. Certains envoient ainsi des photos ou des vidéos « croustillantes » à leur petit(e) ami(e). Ce comportement est lié à la curiosité normale que les adolescents portent au corps de l'autre (autrefois, on « jouait au docteur »). Ces images peuvent néanmoins être transférées aisément à des tiers ou être utilisées contre leur gré. D'autres jeunes font également circuler délibérément des images blessantes à des fins de cyber-harcèlement.

Bien communiquer en ligne n'est donc pas toujours évident. Les règles de communication sont aussi légèrement différentes, à cause du caractère virtuel d'Internet, qui crée une impression de plus grande « distance ». Les jeunes n'y prêtent pas suffisamment attention, ce qui peut donner lieu à certains **comportements à risque**. La communication trop rapide d'informations personnelles constitue le comportement à risque le plus fréquent. Ensuite, les jeunes encourent le risque d'être confrontés à des contenus en ligne pornographiques ou violents. Le cyber-harcèlement arrive en troisième position, suivi par la réception de remarques à caractère sexuel indésirables. Donner rendez-vous à une connaissance en ligne est le risque le moins fréquent⁴.

1 Bauwens, J., Pauwels, C., Lobet-Maris C., Pouillet, Y., Walrave, M. (2009). Cyberteens, cyberrisks, cybertools. Tieners en ICT, risico's en opportuniteiten. Gent: Academia Press.

2 Poot, J. (2007). Veilig online. Tips voor veilig ICT-gebruik op school. Brussel: Vlaamse Overheid.

3 De Moor, S., Dock, M., Gallez, S., Lenaerts, S., Schöller, C. & Vleugels, C. (2008). Progr. Samenleving en Toekomst Eindverslag – deel Synthese van het onderzoek. Brussel: FOD Wetenschapsbeleid.

4 Livingstone, S. & Haddon, L. (2009) *EU Kids Online : Final Report*. Londres : EU Kids Online.

1.3.4 Internet et le harcèlement = Le cyber-harcèlement

Les « nouveaux médias » font aujourd'hui partie intégrante de l'univers et de la vie quotidienne des enfants et des adolescents. Des interactions positives, mais malheureusement aussi négatives, naissent de ces technologies pour revêtir différentes formes. Désormais, à côté du bavardage, il y a le clavardage (le chat) ; à côté de l'écrit, il y a l'e-mail ; et à côté du harcèlement, il y a le cyber-harcèlement.

a) *Qu'entendons-nous par « cyber-harcèlement » ?*

De nombreux livres ont déjà été écrits sur le harcèlement et les mesures de prévention, sur ses causes et conséquences, sur le profil des auteurs et des victimes, etc. À la lumière des évolutions technologiques, une nouvelle forme de harcèlement fait aujourd'hui surface: le cyber-harcèlement.

Par cyber-harcèlement, nous entendons toutes les formes de harcèlement qui font appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour importuner, menacer, insulter de manière intentionnelle et répétitive les victimes avec l'objectif de les blesser⁵. Cette définition comprend un certain nombre d'éléments essentiels pour faire la distinction entre le cyber-harcèlement et d'autres phénomènes fréquents parmi les jeunes⁶:

- *la cyber-taquinerie* »: où l'objectif n'est pas de blesser l'autre ou de lui porter préjudice.
- « *la cyber-dispute* »: où il existe un rapport de force égal entre les deux parties – nous ne pouvons donc pas parler d'auteur et de victime.
- « *la cyber-attaque* »: où il est question d'un incident unique, qui ne survient donc pas de manière répétitive.

Il n'est donc véritablement question de cyber-harcèlement que lorsque le comportement négatif se produit de manière intentionnelle et répétitive. Des insultes ou des menaces peuvent être envoyées par GSM. Mais l'ordinateur et Internet permettent également de se livrer à des formes infinies de harcèlement: dérober le mot de passe d'une personne pour bloquer son compte ou diffuser au nom de l'utilisateur des messages à caractère offensant, s'introduire dans un ordinateur pour y voler des informations personnelles, envoyer des messages de haine, diffuser des ragots par e-mail, harceler via Windows Live Messenger ou les « chat rooms », créer un site Web ou un blog avec des contenus et photos blessants pour la victime, etc. Pour qui connaît un tant soi peu les nouvelles technologies, les possibilités sont vastes.

Ces harcèlements n'ont pas lieu uniquement entre jeunes. Les professeurs en sont parfois victimes, plus que du harcèlement classique. Nous ne disposons pas encore de données d'enquête à ce sujet, mais nous remarquons toutefois qu'en raison du caractère dit anonyme d'Internet, les élèves osent souvent aller plus loin et prendre leurs professeurs pour cible. Dans ce dossier pédagogique, nous nous concentrons néanmoins sur le rôle du professeur en tant qu'intermédiaire, plutôt qu'en tant que victime.

⁵ Belsey, B. Retrieved October, 2006 from <http://www.cyberbullying.org>.

⁶ Observatoire des Droits de l'Internet. (2009) *Cyberpesten: Pesten in Bits & Bytes (Cyber-harcèlement: Harcèlement en Bits & Bytes)*.

b) Quelques chiffres.

Le harcèlement est malheureusement un phénomène qui existe depuis la nuit des temps. Seule la manière dont les enfants et les jeunes se harcèlent évolue. Une enquête⁷ a ainsi révélé que plus de la moitié des enfants avait déjà au moins une fois été victime de harcèlement. Souvent, il s'agit d'une forme « classique » de harcèlement, mais nous remarquons de plus en plus de cas de cyber-harcèlement. Aujourd'hui, un jeune sur trois (34,3 %) serait confronté au cyber-harcèlement. Un jeune sur cinq (21,2 %) aurait déjà été l'auteur de ce phénomène. 76 % des jeunes entre 12 et 18 ans ont eu connaissance d'une situation de cyber-harcèlement sans y avoir été impliqué activement⁸. Ce groupe de spectateurs joue un rôle crucial dans la résolution ou la persistance de cette problématique de cyber-harcèlement.

Il existe un lien étroit entre le harcèlement classique et le cyber-harcèlement: généralement, le harcèlement classique se prolonge après l'école par le biais de la technologie. Auteurs et victimes conservent ainsi leur rôle respectif⁹. Mais cela ne s'arrête pas là. Parfois, les victimes du harcèlement classique ne sont pas en reste et se vengent à un autre niveau, dans le monde virtuel¹⁰. Dans les groupes de jeunes où le harcèlement et le cyber-harcèlement persistent sans qu'un adulte intervienne, une gigantesque culture de cyber-harcèlement peut naître et donner lieu à des réactions en chaîne où auteurs et victimes se succèdent tour à tour¹¹.

Comment le cyber-harcèlement se manifeste-t-il? Comme nous l'avons déjà indiqué, le cyber-harcèlement peut revêtir différentes formes. Les plus fréquentes sont:

- insultes ou menaces via Internet ou MSN
- tromper quelqu'un en se faisant passer pour une autre personne et, par exemple, passer des commandes au nom de cette dernière
- diffuser des ragots via Internet ou par GSM
- s'infiltrer dans la messagerie électronique de quelqu'un et en modifier le mot de passe
- envoyer un virus intentionnellement.

Les garçons semblent harceler un peu plus que les filles, mais la différence est minime. Les filles semblent être plus facilement la cible des cyber-harceleurs. Les auteurs sont souvent un peu plus âgés que leurs victimes. Ce phénomène connaît un pic entre douze et quinze ans¹².

c) Comparaison avec le harcèlement classique

Tout comme le harcèlement classique, le cyber-harcèlement est blessant, il survient de manière répétitive et il s'agit d'un combat inégal entre le harceleur et sa victime. Les conséquences psychologiques et émotionnelles, notamment la dépression, sont comparables pour les deux parties¹³.

7 H.,Vandenbosch, K.,Van Cleemput, D.,Mortelmans, M.,Walrave, "Cyberpesten bij jongeren in Vlaanderen", *studie in opdracht van viWTA, Brussel*,(2006), 172-173.

8 Walrave, M., Lenaerts, S., De Moor, S. (2009) *Cyberteens @ risk? Tieners verknocht aan Internet, maar ook waakzaam voor risico's?* Samenvatting survey van het project TIRO in opdracht van BELSPO, Brussel.

9 Li, Q. (2006). Cyberbullying in schools: a research of gender differences. *School Psychology International*, 27(2), 157-170.

10 Ybarra, M.L., Mitchell, K.J. Wolak, J. and Finkelhor, D. (2006) Examining Characteristics and Associated Distress Related to Internet Harassment: Findings From the Second Youth Internet Safety Survey. *Pediatrics*, 118(4), e1169-e1177.

11 H.,Vandenbosch, K.,Van Cleemput, D.,Mortelmans, M.,Walrave, o.c, 146.

12 H.,Vandenbosch, K.,Van Cleemput, D.,Mortelmans, M.,Walrave, o.c, 134-145.

13 H.,Vandenbosch, K.,Van Cleemput, D.,Mortelmans, M.,Walrave, o.c, 35-42.

Il existe cependant aussi un certain nombre de divergences. La plupart des enfants et des jeunes considèrent le cyber-harcèlement comme beaucoup plus intrusif que le harcèlement classique. En effet, le harcèlement ne s'arrête pas lorsque la victime franchit le seuil de sa maison, mais pénètre dans la sphère privée, jusque dans la chambre. Dès lors, les victimes n'ont plus aucun moment de répit, c'est comme si elles étaient en permanence dans la ligne de mire des harceleurs. De plus, à la maison, un enseignant ou un parent n'est pas toujours là pour surveiller ce qui se passe. Encore moins lorsque l'ordinateur se trouve dans la chambre.

En raison du manque de contact direct avec la victime, l'auteur évalue parfois mal les conséquences de son harcèlement. Le comportement de harcèlement est alors considéré comme une taquinerie ou une plaisanterie et l'auteur n'est pas conscient qu'il cause de réels dommages à la victime ou que ses actions sont parfois punissables. Les spécialistes appellent ce phénomène l'« **effet cockpit** »¹⁴.

De plus, le manque de contact non-verbal et la possibilité de rester anonyme stimulent chez les jeunes une impulsivité qu'il conviendrait de freiner pour éviter d'aller trop loin. Dans 1 cas sur 2 environ, la victime ne connaît pas l'identité de l'auteur, même si elle en a souvent une « idée », justement en raison d'un lien étroit avec le harcèlement classique¹⁵. Ne pas connaître l'identité du harceleur rend le cyber-harcèlement encore plus difficile à gérer que le « harcèlement classique » et aussi plus difficile à surmonter. La communication en ligne est par ailleurs difficile à surveiller. De plus, les victimes et les témoins ont généralement tendance à se taire.

Le harcèlement ordinaire se caractérise souvent par une supériorité physique de l'auteur par rapport à la victime. Pour le cyber-harcèlement, cela se traduit par une supériorité en termes de connaissances techniques. Des menaces telles que « attention ou je bloque ton compte MSN » sont terribles pour les jeunes, parce que ce moyen de communication est extrêmement important pour eux. Ne plus pouvoir envoyer d'e-mails ou utiliser MSN équivaut à un isolement, ce qui est à peu près la pire chose qui puisse arriver à un adolescent. Les cas de cyber-harcèlement sont donc généralement plus difficiles à résoudre. Il est en effet hors de question d'arrêter de chatter, d'utiliser une webcam ou d'envoyer des e-mails.

Enfin, le cyber-harcèlement revêt souvent l'apparence d'une situation de « un contre un », mais compte tenu du caractère public d'Internet, la victime a l'impression que le monde entier regarde et voit de quelle façon elle est humiliée. Souvent, cela entraîne un véritable effet boule de neige.

La 'mémoire' d'Internet joue aussi un rôle. « Une fois sur Internet, toujours sur Internet ». Même si tu regrettes d'avoir publié une photo sur le Net et que tu décides de la retirer très vite, tu ne sais pas qui l'a déjà vue, sauvegardée ou imprimée. Une vidéo blessante peut des années plus tard remonter à la surface. Dans le cadre de procédures de recrutement, il n'est pas rare que des recherches sur Google soient effectuées pour obtenir d'avantage d'informations sur les candidats... des images peu flatteuses de toi peuvent resurgir !

¹⁴ Observatoire des Droits de l'Internet. (2009) *Cyberpesten: Pesten in Bits & Bytes (Cyber-harcèlement: Harcèlement en Bits & Bytes)*.

¹⁵ Kowalski, R.M., Limber, S.P., Agatston, P.W. (2008). *Cyber Bullying: Bullying in the Digital Age*. Blackwell Publishing Ltd.

d) Les conséquences du cyber-harcèlement

Le cyber-harcèlement est un phénomène impliquant un grand nombre de parties différentes: les auteurs, les victimes mais aussi les autres élèves qui sont témoins de la situation (les spectateurs). Le cyber-harcèlement a donc également des conséquences pour tout ces intervenants.

Les victimes ressentent en premier lieu de la colère, de la frustration et de la détresse. Ces sentiments se manifestent de manière encore plus forte chez les jeunes adolescents et les enfants harcelés à la fois en ligne et hors ligne. Souvent, le harcèlement a un impact sur leurs résultats scolaires, ils deviennent plus introvertis et ont beaucoup moins envie de nouer des contacts sociaux¹⁶. Le cyber-harcèlement affecte également l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et leur confiance en eux. Les victimes de cyber-harcèlement auraient même trois fois plus de risques de présenter des symptômes de dépression¹⁷. Ces symptômes seraient par ailleurs renforcés chez les jeunes harcelés à la fois en ligne et hors ligne¹⁸.

Les harceleurs ne s'en sortent pas non plus sans séquelles. Etant souvent très occupés par leurs pratiques de harcèlement, ils se détournent de leurs obligations scolaires, et leurs résultats baissent. En outre, ce comportement social indésirable entraîne également des troubles comportementaux à un âge ultérieur. Les harceleurs rencontrent ainsi des problèmes pour entretenir de manière adéquate des relations avec les autres¹⁹.

Même si les spectateurs ne jouent souvent aucun rôle actif dans le cyber-harcèlement, l'exposition à de telles situations sur le long terme peut également avoir des conséquences négatives pour eux. Un problème de harcèlement pourrit en effet l'ambiance et altère également souvent le climat de la classe, ce qui fait reculer les prestations scolaires. Le problème du harcèlement provoque en effet trop de perturbation et de distraction. C'est certainement le cas dans les classes où des réactions en chaîne sont déclenchées et où, après un certain temps, une véritable culture de cyber-harcèlement apparaît. En outre, les enfants qui sont jour après jour témoins de harcèlement en tirent un certain nombre de leçons non-constructives. Ils n'interviennent pas par peur et s'habituent ainsi à ne prendre aucune initiative contre l'inégalité sociale. Ils peuvent également se forger des conceptions « malsaines » telles que l'idée que les victimes méritent ce qui leur arrive, que la puissance brute l'emporte sur la justice et que les adultes ne se soucient pas du sort des enfants¹⁸.

e) Comment appréhender le cyber-harcèlement?

Comme nous l'avons dit plus haut, le harcèlement classique et le cyber-harcèlement vont souvent de pair. Le harcèlement à l'école trouve manifestement un relais facile dans les nouvelles technologies et se poursuit ainsi après l'école. Il est donc très important que l'approche du cyber-harcèlement s'inscrive dans la politique globale de lutte contre le harcèlement à l'école. Tant les élèves que les parents doivent dialoguer de manière ouverte à propos de cette problématique. L'approche du cyber-harcèlement repose sur cinq axes, prévoyant des actions à l'égard des victimes, des auteurs, des spectateurs, des parents et des écoles.

Pour l'élaboration d'une politique anti-harcèlement, collaborez avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Tout le monde doit y être associé dès le début. Essayez de formu-

¹⁶ Patchin, J. W., & Hinduja, S. (2006) Bullies Move beyond the Schoolyard: A Preliminary Look at Cyberbullying. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 4(2), p. 162

¹⁷ H., Vandenbosch, K., Van Cleemput, D., Mortelmans, M., Walrave, o.c, 136.

¹⁸ Smith, P.K. (2010). Research on cyberbullying. Challenges and opportunities. E-Youth conference, Antwerp, Belgium.

¹⁹ Stassen Berger, K. (2007) Update on bullying at school: Science forgotten? *Developmental Review*, 27, p. 104-109

ler des règles avec suffisamment d'espace, et complétez-les éventuellement d'exemples. Ainsi, il sera possible de soumettre aux mêmes règles un comportement qui ne fait pas partie des exemples.

Pour l'élaboration de votre politique anti-harcèlement, assurez-vous de répondre aux questions suivantes:

- Pour nous, qu'est-ce que le harcèlement? Pour nous, qu'est-ce que le cyber-harcèlement? N'oubliez pas d'y inclure aussi le GSM.
- Quelle position voulons-nous adopter en tant qu'école contre le harcèlement? Il est important que chacun au sein de l'école soutienne cette position et la défende dans des situations concrètes. La question du langage utilisé est également importante.
- Quelles sont nos règles en matière de violence? Pensez à la violence à l'égard des autres personnes, mais également vis-à-vis du matériel (le vôtre ou celui des autres), à la violence verbale, etc. Veillez à bien faire la distinction entre un comportement inacceptable et le langage des jeunes, qui peut comporter des gros mots, par exemple.
- Quelles sont concrètement nos règles en matière de cyber-harcèlement? Les règles importantes sont « Nous ne participons pas au cyber-harcèlement », mais aussi « Nous aidons les autres si ceux-ci sont cyber-harcelés ». Un élève qui aide un autre à surmonter une situation de cyber-harcèlement ne peut être considéré comme un mouchard.
- Quelles sont nos sanctions lorsque les règles sont enfreintes ? Établissez différents degrés de sanctions, allant de la simple remarque au renvoi, par exemple. Essayez de prévoir des sanctions intelligentes, en rapport avec le comportement inacceptable. De cette façon, les enfants et les jeunes apprennent à comprendre les conséquences de leurs actes et assument leurs responsabilités.

1. Prévenir le cyber-harcèlement

a) Au niveau de l'école

1. Intégrez la thématique du cyber-harcèlement dans la politique globale de gestion du harcèlement à l'école.
2. Développez la dimension « bien-être ». Les enfants qui se sentent bien dans leur peau sont moins enclins à harceler les autres.
3. Sensibilisez les enseignants au phénomène du cyber-harcèlement. Nombre d'entre eux pensent qu'ils ne peuvent rien y faire puisqu'il se déroule en dehors des heures de cours.
4. Sensibilisez également les parents. Organisez une formation consacrée à la « sécurité en ligne » ou au cyber-harcèlement et demandez-leur de signaler rapidement d'éventuels problèmes. À cet effet, vous pouvez faire appel à Child Focus. Vous trouverez plus d'informations à ce propos sur www.clicksafe.be. Insistez aussi sur le fait qu'ils restent responsables des actes de leurs enfants et encouragez-les à bien suivre leurs enfants à ce niveau.
5. Élaborez, avec la collaboration de toute l'équipe pédagogique, une approche relative aux objectifs des technologies de l'information et de la communication.

6. Veillez à ce que le réseau informatique de l'école soit sécurisé au mieux.
7. Établissez des règles relatives à l'usage du GSM et de l'ordinateur pendant les heures de cours.
8. Vérifiez soigneusement les photos que vous mettez sur le site web de l'école. En principe, les parents doivent donner leur accord explicite s'il s'agit d'une photo où leur enfant est clairement reconnaissable.

b) Au niveau de la classe

1. Créez une ambiance positive au sein de la classe afin que les élèves et les parents puissent signaler les problèmes dans un climat de confiance.
2. Intéressez-vous à ce que vos élèves font sur l'ordinateur. Abordez la discussion relative à Internet de façon positive, vous apprendrez certainement beaucoup de choses de vos élèves.
3. Apprenez aux élèves à utiliser Internet et les autres outils TIC de manière responsable et sûre. Vous trouverez plus d'informations à cet égard sur www.clicksafe.be.
4. Discutez avec les élèves de ce qui est permis ou non sur Internet et avec le GSM. À partir de cette discussion, une charte peut être rédigée avec la classe. Pour ce faire, utilisez la méthode « Marché conclu ! »
5. Apprenez aux élèves qu'ils sont responsables de leurs actes. Réfléchissez avec eux aux conséquences que leurs actions peuvent avoir. Comment réagiraient-ils dans différentes situations? Aidez-les à comprendre les conséquences pour les victimes. Certaines méthodes énoncées dans ce dossier pédagogique pourront vous y aider.
6. Expliquez-leur les comportements punissables d'un point de vue légal. Envoyer des e-mails ou des SMS haineux, se faire passer pour quelqu'un d'autre, envoyer la photo de quelqu'un sans son autorisation, pirater des ordinateurs, tenir des propos racistes, diffuser des mots de passe, etc. Tous ces actes sont interdits par la loi et peuvent donc avoir des conséquences pour l'auteur ou ses parents.

II. Des actions spécifiques contre le cyber-harcèlement?

a) Au niveau de l'école

1. Soyez attentif aux relations entre les élèves et les enseignants. Abordez ce rapport social lors des évaluations et des discussions de classe.
2. Prévoyez un point de contact accessible où élèves et parents peuvent signaler des problèmes de harcèlement.
3. Assurez-vous que votre école dispose de l'expertise suffisante concernant cette problématique. Exemple: pouvez-vous compter sur quelqu'un qui chapeaute l'approche en toute connaissance de cause et qui inspire confiance tant aux parents qu'aux élèves.
4. Impliquez activement les harceleurs et les victimes dans la politique anti-harcèlement de l'école. Vu leur vécu, laissez-les montrer le fonctionnement du cyber-harcèlement, ils sont experts en la matière.

b) Au niveau de la classe / de l'élève

Vous pouvez aussi recommander cette approche aux parents.

a) À l'égard de la victime

1. Soyez attentif aux signaux lancés par vos élèves. Les symptômes possibles sont le repli sur soi, la détresse après une session Internet ou la réception d'un SMS, la baisse d'activités sociales, le recul des résultats scolaires, etc. Chaque enfant est cependant différent et réagira donc différemment à un problème de cyber-harcèlement. Ces symptômes peuvent également révéler d'autres problèmes que le cyber-harcèlement.
2. Prenez la victime au sérieux et rassurez-la. Souvent, les insultes ou les menaces ne doivent pas être prises à titre personnel et ce n'est certainement pas sa faute.
3. Ne promettez pas de résoudre rapidement le problème. Le cyber-harcèlement est souvent très complexe.
4. Dites à la victime de ne pas réagir aux e-mails ou messages haineux. Le harceleur y prendra rapidement beaucoup moins de plaisir.
5. Il est possible de bloquer les e-mails ou SMS indésirables. La victime peut aussi choisir un autre pseudo ou créer une nouvelle adresse électronique. Elle peut éventuellement utiliser deux adresses : l'une est réservée aux bons amis (qui promettent alors de ne la transmettre à personne d'autre), l'autre est destinée au cercle (plus vaste) des connaissances et pour s'enregistrer sur des sites ou MSN.
6. Si l'enfant est victime de harcèlement sur un site de chat public, vous pouvez vous adresser au modérateur, qui bloquera éventuellement le harceleur. Il en va de même pour les fournisseurs d'accès aux sites web ou aux blogs.
7. Si le harcèlement persiste et prend un caractère sérieux, vous pouvez faire appel à la police locale ou fédérale. Il faut néanmoins alors fournir des « preuves ». Apprenez donc aux enfants à enregistrer une conversation MSN ou à effectuer des captures d'écran de sessions de chat ou de photos indésirables. Notez également la date et l'heure. Se faire passer pour quelqu'un d'autre, envoyer des photos à quelqu'un sans son autorisation, s'infiltrer dans des ordinateurs, tenir des propos racistes, diffuser des mots de passe, etc. sont interdits par la loi et donc punissables. Informez les parents si vous pensez qu'ils ne sont pas au courant.

b) À l'égard du harceleur et des « spectateurs »

1. Faites comprendre clairement que vous n'acceptez pas ce comportement. Exigez des harceleurs qu'ils cessent immédiatement d'agir de la sorte.
2. Parlez à l'enfant et demandez-lui pourquoi il agit de la sorte. Le harcèlement est souvent qualifié de taquinerie ou de farce. L'enfant ne se rend pas compte qu'il porte réellement préjudice à la victime ou se livre à des actes qui peuvent être punissables.
3. Ne sanctionnez pas directement mais attirez l'attention du harceleur sur ses responsabilités et essayez de lui faire prendre conscience des conséquences de ses actes. Posez-lui des questions telles que « Comment réagirais-tu si cela t'arrivait ? » ou « Oserais-tu également dire ces choses si la personne concernée se trouvait en face de toi ? ».

4. Informez les parents si vous pensez qu'ils ne sont pas au courant.

Même si cette solution semble parfois pertinente ou évidente, il ne sert à rien de diaboliser ou d'interdire l'accès aux médias. Malgré l'un ou l'autre dérapage, Internet reste un outil fantastique qui enrichit l'univers de nos enfants. L'e-mail, le chat, le GSM ou MSN sont des instruments importants pour développer et entretenir des relations sociales. En outre, le harcèlement n'est pas un phénomène nouveau, il ne fait qu'évoluer au gré des possibilités dont disposent les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, ce qui permet au cyber-harcèlement de prendre forme. Mais si nous intégrons ce problème dans une politique plus large de lutte contre le harcèlement, et si parallèlement nous éduquons les enfants et les jeunes à utiliser Internet de manière sûre et appropriée, nous ferons déjà un grand pas en avant.

1.4 Informations complémentaires

Spécialement pour les jeunes, Child focus a développé le « laptop-tattoo » 'STOP AU CYBER-HARCELEMENT'. Il s'agit d'un chouette autocollant que les jeunes peuvent coller sur leur ordinateur portable. Sur cet autocollant figurent quatre conseils de base en cas de cyber-harcèlement: Help (aide la personne harcelée), Bloque l'harceleur, Signalez l'abus au modérateur du site et Parles-en à une personne de confiance ainsi que le site www.clicksafe.be pour en savoir plus sur cette problématique. Vous trouvez plus d'infos sur www.clicksafe.be/leerkrachten/fr/home-fr.

Pour des informations complémentaires sur l'utilisation responsable et sûre d'Internet et des GSM, consultez www.clicksafe.be/leerkrachten/fr/home-fr. Ce site vous propose également du matériel pédagogique utile pour aborder ce thème avec vos élèves.

Sur www.cyberhate.be, vous trouverez plus d'informations sur la cyber-haine et comment signaler des cas de cyber-haine. Nous vous invitons également à télécharger la très intéressante brochure « Delete Cyberhate ».

L'Observatoire des Droits de l'Internet a compilé en 2009 toute la littérature nationale et internationale consacrée à ce sujet dans le livre « Cyberpesten: Pesten in Bits and Bites » (*Le cyber-harcèlement: Harcèlement en Bits and Bites*). Vous pouvez télécharger cet ouvrage de référence via www.internet-observatory.be. Suite à cette étude, des fiches pratiques ont également été rédigées. Vous y trouverez la réponse à de nombreuses questions portant sur les responsabilités dans les cas de cyber-harcèlement.

Où puis-je m'adresser en cas de questions ou de problèmes?

Pour toutes questions relatives à la sécurité en ligne, Child Focus vous répond via clicksafe@childfocus.org

Les jeunes peuvent prendre contact avec:
Child Focus via clicksafe@childfocus.org
Ecoute Enfants via le **103**
Infor Jeunes (www.inforjeunes.be)

Objectif

- Les enseignants se forgent une idée de l'expérience des élèves en matière de cyber-harcèlement.

2. Méthodes

‘Stop au
Cyber-harcèlement’



stop

2. MÉTHODES | 'Stop au cyber-harcèlement'

Thema 1: Cyber-quoi?

1. What about us?



- Les élèves se forment une idée de l'expérience des camarades de classe en matière de cyber-harcèlement.
- Les élèves prennent conscience que le cyber-harcèlement est un problème grave.

Méthode de travail



Partie 1: l'enquête

- Demandez aux élèves de répondre à l'enquête en classe ou comme devoir à domicile. Vous pouvez leur dire que les résultats seront utilisés pour une prochaine leçon. Il est important de souligner que l'enquête est tout à fait anonyme et que les élèves doivent y répondre en toute honnêteté. Pour renforcer l'anonymat, vous pouvez envoyer par e-mail le formulaire vierge aux élèves. Ils pourront ainsi le compléter sur l'ordinateur et l'imprimer pour vous le remettre.
- Lors de la réception des questionnaires, tenez compte du caractère anonyme de l'enquête. Vous pouvez éventuellement distribuer des enveloppes dans lesquelles les élèves pourront glisser leur questionnaire, avant de le déposer dans une boîte.
- Traitez les résultats. Dressez un aperçu des réponses données. Vous pouvez éventuellement créer des graphiques, mais ce n'est pas absolument nécessaire.

Partie 2: discussion en classe.

- Passez en revue les réponses qui ont été données aux questions de l'enquête.
- Ces réponses vous font-elles sursauter ou vous y attendiez-vous?
- Comparez les réponses de la classe et les résultats généraux de l'enquête
 - ◆ En quoi diffèrent nos résultats?
 - ◆ Pourquoi nos résultats sont-ils différents?

Matériel

Enquête





Pour l'enseignant:

Une enquête révèle qu'en Belgique, un jeune sur trois (34 %) a déjà au moins une fois été victime de cyber-harcèlement. Il n'est question de cyber-harcèlement que lorsque quelqu'un diffuse de manière répétitive des déclarations négatives à l'encontre d'une victime. 62 % des jeunes interrogés ont déjà été confrontés à ce type de messages négatifs. Un jeune sur cinq (21 %) reconnaît avoir été l'auteur de cyber-harcèlement. 40 % se sont déjà essayés à un acte blessant via Internet sans pour autant tomber dans le cas de cyber-harcèlement. 76 % des jeunes ont déjà été témoins d'une situation de cyber-harcèlement.

Vous retrouverez plus d'informations à ce sujet dans la section Informations contextuelles.



Enquête

Tu es

- une fille
- un garçon

1. Selon toi, combien de personnes dans notre classe ont déjà été harcelées sur Internet ou par GSM?

- Aucune
- 1-2
- 3-5
- 6-10
- Plus de 10

2. Au cours de cette dernière année, as-tu été harcelé(e) sur Internet ou par GSM?

- oui
- non (passe directement à la question 7)

3. De quelle façon as-tu été harcelé(e) sur Internet ou par GSM au cours de cette dernière année?

Tu peux cocher plusieurs réponses.

- tu as été insulté
- tu as reçu des messages indésirables
- tu as été importuné
- tu as été ignoré
- quelqu'un a mis en ligne des données te concernant
- quelqu'un a fait mauvais usage de données ou de photos
- autrement, c'est-à-dire :

4. Par qui as-tu ainsi été harcelé(e) au cours de cette dernière année?

Tu peux cocher plusieurs réponses.

- par un frère ou une sœur
- par des camarades de classe
- par des ami(es)
- par des enfants du quartier, que je connais via le sport, le club, les vacances, etc.
- par des autres jeunes que je ne connais que via Internet
- par d'autres personnes,
c'est-à-dire:

5. À quelle fréquence as-tu été harcelé(e) au cours de cette dernière année?

- jamais
- peu souvent, 1 ou 2 fois
- plus de 2 fois sur l'année
- à peu près tous les mois
- à peu près toutes les semaines
- tous les jours

6. Comment as-tu réagi à ce harcèlement?

Tu peux cocher plusieurs réponses.

- je l'ai ignoré
- j'ai répondu au harceleur en lui demandant d'arrêter
- j'ai bloqué ou supprimé l'harceleur
- je l'ai harcelé à mon tour
- j'ai demandé de l'aide à un(e) ami(e)
- j'ai demandé de l'aide à mes parents
- j'ai enregistré les messages d'harcèlement
- j'ai envoyé un message au modérateur ou au gestionnaire du site Web
- autrement,
c'est-à-dire:

7. Au cours de cette dernière année, as-tu harcelé quelqu'un sur Internet ou par GSM?

- oui
- non (passe directement à la question 10)

8. De quelle façon l'as-tu harcelé?

Tu peux cocher plusieurs réponses.

- je l'ai insulté
- je lui ai envoyé des messages indésirables
- je l'ai importuné
- je l'ai ignoré
- j'ai mis en ligne des données le concernant
- j'ai fait mauvais usage de données ou de photos le concernant
- autrement,
c'est-à-dire:

10. As-tu déjà taquiné sur Internet une personne qui a considéré cela comme du harcèlement?

- oui
- non

11. Qu'as-tu fait alors?

- je me suis excusé, car mon intention n'était pas d'harceler
- je n'ai rien dit, l'autre n'avait qu'à comprendre qu'il s'agissait d'une taquinerie
- autre chose, c'est-à-dire:

12. Que penses-tu des jeunes qui harcèlent les autres sur Internet?

.....
.....
.....

13. Si tu avais un conseil à donner aux jeunes qui sont harcelés sur Internet, que leur dirais-tu de faire?

.....
.....
.....

2. Une pièce du puzzle



Objectif

- Les élèves sont capables de reconnaître le cyber-harcèlement et son impact.
- Les élèves développent des stratégies pour gérer de telles situations.



Méthode de travail

- Distribuez aux élèves une fiche de travail avec les pièces de puzzle.
- Formez de petits groupes. Dans chaque groupe, chaque pièce du puzzle doit être représentée (quoi – pourquoi – conséquences – action).
- Demandez à chaque groupe de réaliser le puzzle complet.
 - QU'EST-CE QUE c'est le cyber-harcèlement (+ exemples)?
 - POURQUOI les jeunes harcèlent-ils les autres?
 - Quelles sont les CONSEQUENCES possibles pour la victime?
 - Que FAIRE si vous êtes harcelé?

Discutez des travaux de groupe avec l'ensemble de la classe.

- Imprimez la fiche de travail au format A3 et apposez-la au tableau. Lorsque la classe est d'accord sur un point, notez-le sur la pièce du puzzle correspondante.
- Vous pouvez également choisir de demander aux élèves de découper leurs pièces du puzzle et de les coller sur le grand puzzle.
- Tout le monde est-il d'accord avec ce que pense ce groupe? Pourquoi (pas) ?



Matériel

- Fiche de travail PUZZLE

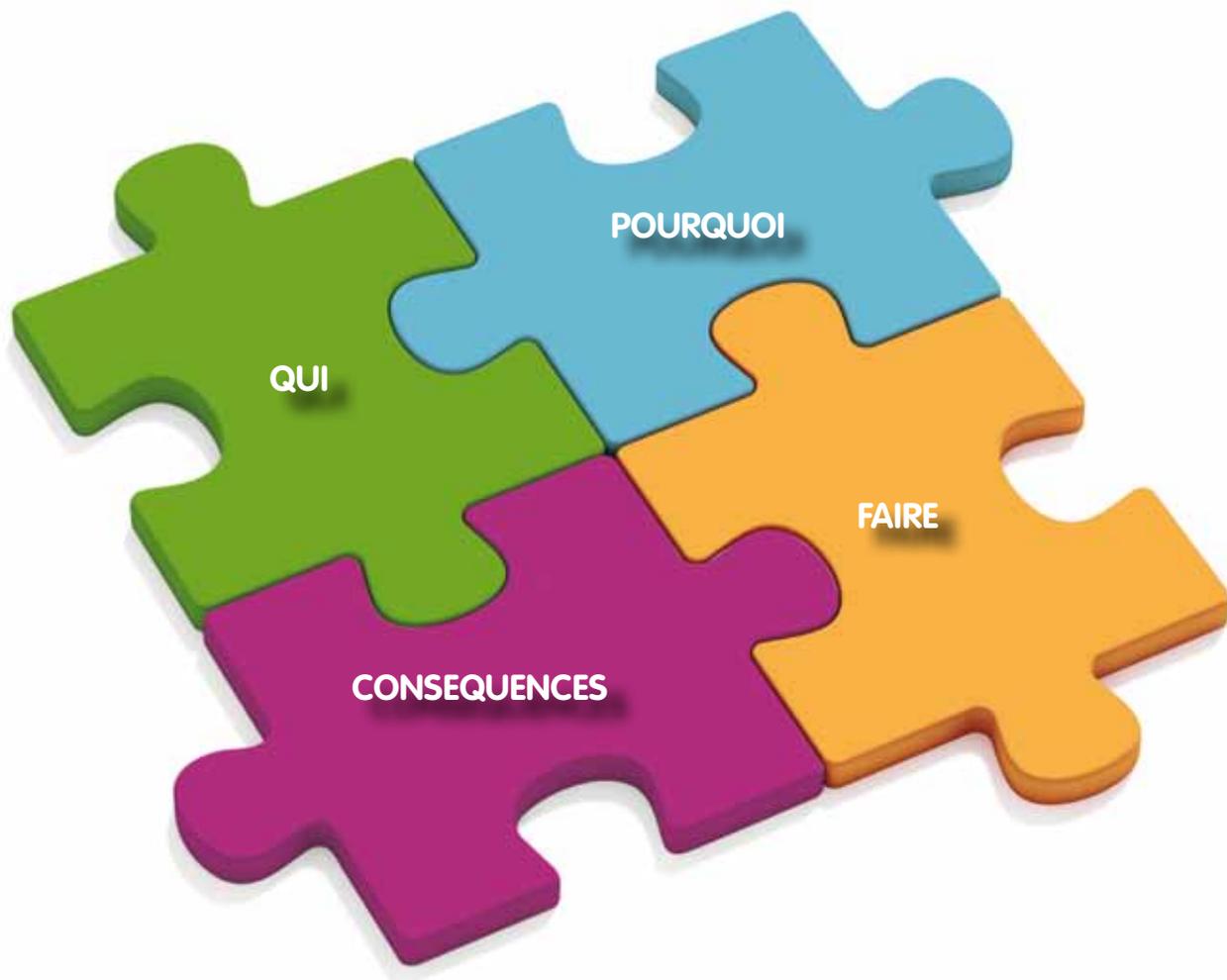


Pour l'enseignant:

Vous trouverez plus d'informations sur les points ci-dessus dans les informations contextuelles.



Objectif



3. D'accord ou pas?



- Les élèves sont capables d'identifier le lien entre informations personnelles et cyber-harcèlement.
- Les élèves comprennent la différence entre harcèlement et taquinerie.
- Les élèves réalisent que le cyber-harcèlement est un acte grave.

Méthode de travail



- Jeu de rôles:
 - Attribuez un point de vue à trois coins de la classe : d'accord, pas d'accord, neutre. Dans chaque coin, accrochez une pancarte avec l'avis correspondant.
 - Lisez l'affirmation à voix haute. Ne donnez pas d'explications supplémentaires.
 - Les élèves choisissent de se placer dans tel ou tel coin selon qu'ils adhèrent ou non à l'affirmation.
 - Quand tous ont trouvé leur place, demandez-leur pourquoi ils ont choisi ce coin de la classe. Les élèves qui veulent changer de place sur la base des arguments échangés peuvent le faire.
 - Mieux vaut appliquer cette méthode dans un local offrant une liberté de mouvement suffisante. Si c'est impossible, vous pouvez choisir la variante plus « tranquille » en distribuant une carte rouge, verte et blanche à chaque élève. Après avoir entendu l'affirmation, les élèves qui sont d'accord brandissent la carte verte. La carte rouge indique leur désaccord et la blanche, leur neutralité à ce sujet.
- Affirmations:
 - Publier une photo de quelqu'un en l'affublant d'oreilles de cochon, c'est juste amusant, il n'y a pas de quoi en faire un drame.
 - Envoyer une photo de ma copine toute nue à mon meilleur ami, ce n'est pas un problème.
 - Je ne vois pas l'utilité de demander l'autorisation de mes amis avant de publier des photos d'eux.
 - Les filles qui publient des photos érotiques d'elles-mêmes cherchent les problèmes.
 - Je ne donne jamais l'adresse ni le numéro de téléphone de mes amis à quelqu'un d'autre.
 - Envoyer aux autres élèves de la classe une vidéo du professeur de français en train de piquer une crise n'est pas un exemple de cyber-harcèlement.
 - L'envoi de mails anonymes devrait être interdit.
 - Publier des remarques blessantes sur le mur de quelqu'un est beaucoup moins grave qu'harcéler quelqu'un dans la cour de récré.
 - Je ne vois aucun problème au fait d'enregistrer de petites vidéos de mon interlocuteur via la webcam sans son autorisation.

Matériel



Affiches portant les inscriptions « D'accord », « Pas d'accord » et « Neutre » à accrocher dans les coins de la classe.

Pour la variante : cartes vertes, rouges et blanches.



Pour l'enseignant :

Publier une photo de quelqu'un en l'affublant d'oreilles de cochon, c'est juste amusant, il n'y a pas de quoi en faire un drame. Même si ce n'est qu'une blague à vos yeux, cette photo peut être assez blessante si tout le monde se moque de l'intéressé(e). Vous trouvez peut-être que c'est drôle, mais avant de publier quelque chose, mettez-vous à la place de celui/celle qui se trouve sur la photo et demandez-vous ce qu'il/elle en penserait.

Envoyer une photo de ma copine toute nue à mon meilleur ami, ce n'est pas un problème. C'est normal que les adolescents sont curieux pour le corps de l'autre à la puberté (autrefois, on « jouait au docteur »). Si une telle situation se déroule dans le cadre d'une relation et si vous avez entièrement confiance en votre partenaire, cela ne pose pas problème. Néanmoins, on constate souvent que ce genre de photo est facilement transférée à des tiers. Et même si elle n'est transmise qu'à une seule personne, il suffit que cette dernière en fasse un mauvais usage et vous voilà vu(e) !

Je ne vois pas l'utilité de demander l'autorisation de mes amis avant de publier des photos d'eux. En vertu de la loi, tout le monde possède un « droit à l'image » qui impose de demander l'autorisation d'une personne avant de publier une photo la représentant. Ce n'est bien sûr pas évident. Mais cela signifie aussi que si quelqu'un n'apprécie pas la photo que vous avez publiée, vous devez aussi la supprimer immédiatement. Car comment peut-on protéger sa vie privée si d'autres dispersent vos données ou photos à tout va ?

Les filles qui publient des photos érotiques d'elles-mêmes cherchent les problèmes. Ce n'est pas une bonne idée de publier des photos érotiques de soi. Cette attitude augmente le risque d'abus. Mais ce n'est jamais votre faute si quelqu'un vous harcèle ou vous contraint à agir contre votre volonté.

Je ne donne jamais l'adresse ni le numéro de téléphone de mes amis à quelqu'un d'autre. Demandez surtout aux élèves s'ils ne le font RÉELLEMENT jamais. Ne donnent-ils jamais le numéro de GSM d'un(e) ami(e) à quelqu'un qui le demande ? Il ne doit pas nécessairement s'agir de parfaits inconnus. Sensibilisez vos élèves à ne pas communiquer ni rendre public le numéro de téléphone ou les informations personnelles de leurs amis.

Envoyer aux autres élèves de la classe une vidéo du professeur de français en train de piquer une crise n'est pas un exemple de cyber-harcèlement. Les enseignants peuvent aussi être victimes de cyber-harcèlement, plus souvent même que d'harcèlement « classique ». Envoyer une vidéo dans le but de se moquer de quelqu'un constitue bel et bien un cas de cyber-harcèlement. Peu importe qu'il s'agisse d'un enseignant.

L'envoi de mails anonymes devrait être interdit. L'anonymat a des inconvénients, dont le cyber-harcèlement, mais aussi des avantages. Une adresse anonyme peut parfois être utile pour protéger sa vie privée.

Publier des remarques blessantes sur le mur de quelqu'un est beaucoup moins grave qu'harcéler quelqu'un dans la cour de récré. Les victimes de cyber-harcèlement estiment que les remarques blessantes faites en ligne sont encore pires. En raison du caractère public d'Internet, elles sont en effet visibles par un plus grand nombre de gens. Mais le harcèlement est toujours grave, qu'il se déroule ou non en ligne.

Je ne vois aucun problème au fait d'enregistrer des petites vidéos de mon interlocuteur via la webcam sans son autorisation. Vous ne pouvez jamais filmer quelqu'un sans son autorisation et certainement pas envoyer ces images à d'autres personnes ou les publier en ligne.

Thème 2: Qu'est-ce qui est permis et qu'est-ce qui ne l'est pas?

1. Le pire de deux univers



Objectif

- Les élèves voient le lien entre le cyber-harcèlement et le « harcèlement classique ».
- Les élèves apprennent à évaluer la gravité des situations d'harcèlement.
- Les élèves apprennent à évaluer la gravité des situations de cyber-harcèlement.



Méthode de travail

- Imprimez les fiches de travail décrivant les situations d'harcèlement (voir ci-dessous).
- Expliquez aux élèves que, tout à l'heure, ils devront positionner les situations sur une ligne imaginaire allant de situations qui ne sont pas graves du tout à des situations très graves.
- Donnez une situation à un premier élève et demandez-lui de se positionner dans l'espace avec sa situation.
- Donnez une seconde situation à un autre élève et demandez-lui de positionner sa situation par rapport à la première. Celle-ci est-elle plus grave (il doit alors se positionner à gauche du premier élève) ou moins grave (il doit alors se positionner à droite)?
- Demandez aux autres élèves s'ils sont d'accord ou s'ils évalueraient différemment la situation ?
- Demandez à un troisième élève de positionner sa situation par rapport aux deux premières. Qu'en pensent les autres?
- Continuez ainsi jusqu'à ce que toutes les situations soient positionnées sur une ligne continue.

Lors de cet exercice, il faut accorder une grande attention aux arguments avancés par les élèves. Pour cet exercice, il n'y a pas de réponse « bonne » ou « correcte ». Tout dépend du degré de gravité que les élèves attribuent à une situation.

» Situations

1. Publier des messages offensants sur le mur de quelqu'un sur Facebook
2. Voler de l'argent ou des affaires / racketter
3. Faire circuler parmi tous les élèves de la classe une vidéo embarrassante de quelqu'un
4. Insulter quelqu'un dans la cour de récréation
5. Envoyer une photo de votre petit(e) ami(e) nu(e) à un(e) ami(e)
6. Ecrire des lettres de menace
7. Truquer la photo de quelqu'un avec Photoshop pour le rendre laid et la publier sur votre profil
8. Diffuser des ragots
9. Envoyer anonymement des e-mails d'harcèlement
10. Insulter quelqu'un sur MSN
11. Proférer des menaces par téléphone
12. Communiquer le numéro de GSM de quelqu'un à d'autres personnes sans en avoir reçu l'autorisation
13. Tout un groupe décide de bloquer ensemble quelqu'un sur MSN
14. Envoyer des SMS d'harcèlement la nuit
15. Violence physique



Matériel

- Fiches de travail « situation »



Pour l'enseignant:

Encouragez surtout les élèves à bien se mettre à la place de la victime.

- Que ressentiraient-ils si cela devait leur arriver?
- Une situation est-elle plus grave parce qu'elle est publique?

Pour les victimes, le cyber-harcèlement est souvent considéré comme encore plus intrusif que l'harcèlement classique. Elles ont en effet l'impression que le monde entier voit la façon dont on se moque d'elles. En outre, le cyber-harcèlement peut laisser plus longtemps des traces. Qui sait, quelqu'un a peut-être gardé cette photo ridicule pour la ressortir plus tard?

Publier des messages offensants sur le mur de quelqu'un sur Facebook

Voler de l'argent ou des affaires
racketter



Faire circuler parmi tous les
élèves de la classe une vidéo
embarrassante de quelqu'un

Insulter quelqu'un dans la cour
de récréation



Envoyer une photo de votre
petite amie nue à un ami

Ecrire des lettres de menace



Truquer la photo de quelqu'un
avec Photoshop pour le rendre
laid et la publier sur votre profil

Diffuser des ragots



Envoyer anonymement des
e-mails d'harcèlement

Insulter quelqu'un sur MSN



Proférer des menaces par
téléphone

Communiquer le numéro de
GSM de quelqu'un à d'autres
personnes sans en avoir reçu
l'autorisation



Tout un groupe décide de
bloquer ensemble quelqu'un sur
MSN

Envoyer des SMS
d'harcèlement la nuit



Violence physique

2. Taquiner, harceler, taquiner, harceler, taquiner...



Objectif

- Les élèves apprennent à faire la distinction entre la taquinerie et le harcèlement et comprennent que la limite peut être différente pour tout le monde.
- Les élèves deviennent conscients de leurs propres limites.
- Les élèves deviennent conscients des limites des autres.
- Les élèves apprennent à évaluer la gravité d'un problème de cyber-harcèlement.
- Les élèves réfléchissent à des stratégies pour résoudre le problème.



Méthode de travail

- Disposez les élèves en cercle ou agencez la classe de manière à ce que tout le monde se voie.
- Distribuez à chaque élève ces quatre « cartes de limite »
 - ◆ Je trouve cette situation OK
 - ◆ Cela me met mal à l'aise mais c'est tout.
 - ◆ Ça, je trouve que c'est vraiment aller trop loin, mais je ne réagis pas parce que...
 - ◆ Ça, c'est vraiment du harcèlement ! Je réagis en...
- Proposez aux élèves les situations ci-dessous. Vous pouvez aussi choisir des élèves qui liront à voix haute les situations. Demandez aux élèves de sortir la carte qui selon eux s'applique le mieux à chaque situation donnée.
- Quand tout le monde a levé une carte, faites le tour du cercle et demandez à quelques élèves pourquoi ils ont choisi cette carte. Donnez-leur aussi vos propres arguments. Si des élèves changent d'avis suite aux arguments qu'ils ont entendus, ils peuvent changer de carte. Demandez alors à ces élèves pourquoi ils sont revenus sur leur décision.
- Certaines des situations ci-dessous sont « doubles ». Elles décrivent d'abord un événement « de la vie réelle ». Laissez les élèves se faire une opinion à propos de cette situation. Soumettez-leur ensuite la deuxième partie, l'élément « en ligne ». Évaluent-ils autrement la situation ? Pourquoi ?
- Il n'y a pas de mauvaise réponse. Chacun a sa propre opinion et ses propres limites. Celles-ci ne peuvent pas être fausses. Les personnes peuvent avoir des conceptions très différentes des limites. En attirant l'attention des jeunes sur ce point, ils prennent davantage conscience de leurs limites et de celles des autres.

» Situations

1. Pendant la récréation, Thomas et Ruben se sont tordus de rire. Ils se sont glissés sur la pointe des pieds dans les toilettes des garçons, et Ruben a fait la courte échelle à Thomas de sorte que ce dernier puisse regarder par dessus la porte des toilettes où se trouvait Antoine. Avec son GSM, Thomas a rapidement pris une photo d'Antoine qui le regardait tout gêné sur les toilettes.
 - **Partie 2:** Thomas envoie immédiatement la photo sur son profil facebook via son GSM et y tague Antoine.
2. Céline et Emma sont les meilleures amies du monde. Ou plutôt... étaient les meilleures amies du monde. Car depuis qu'Emma a piqué le petit ami de Céline, c'est la guerre entre les deux. Céline a envie de se venger. Quand elles étaient encore amies, Emma lui a confié le mot de passe de sa boîte e-mail. « Bono », pfff... le nom de son chien. Céline l'aurait même deviné. Céline se connecte avec le mot de passe Bono sur la messagerie d'Emma. Elle écrit un e-mail au petit ami d'Emma, dans lequel elle lui dit que leur relation est terminée. Elle y fait la liste de tous ses pires défauts et lui dit qu'elle ne l'a jamais aimé. Signé : Emma. Ça lui apprendra !

3. Lisa a un handicap. Elle se déplace en chaise roulante, mais ce n'est un problème pour personne. L'école a réalisé les adaptations nécessaires, elle fait du basket en chaise roulante et a beaucoup d'amis et d'amies. Elle a également un profil Netlog où, comme tout le monde, elle publie des photos d'elle. En chaise roulante, bien sûr ! Car Lisa n'a pas honte de son handicap. Elle est comme ça et voilà tout. Un soir, alors qu'elle se connecte sur son compte Netlog, elle remarque qu'il y a un nouveau message de hey_you68 dans son livre d'or. « Tu es génétiquement infâme. Tu es inférieure. Trop paresseuse pour marcher ». Lisa répond : « Tu ne sais pas ce que tu dis. Tu ne me connais pas ! Arrête de m'embêter ! » Une heure plus tard, hey_you68 a déjà répondu : « Je n'arrête jamais. Pour toi, je vais même passer à la vitesse supérieure ».
4. Pour le dire gentiment, Pierre ne fait pas partie des garçons les plus minces de sa classe. Il aime beaucoup manger... mais moins faire du sport. Pour Pierre, cela ne pose pas de problème. Il en rit même un peu. Ses camarades de classe l'appellent « le gros », mais Pierre ne semble pas trouver cela grave.
- **Partie 2:** Sarah reçoit de sa cousine une photo rigolote d'un gros pingouin qui est tombé sur le dos et n'arrive plus à se redresser. La photo lui fait penser à Pierre. Elle appuie sur Forward et envoie la photo à tous ses camarades de classe, avec comme sujet « voilà ce qui arrive lorsque Pierre tombe... ».
5. La nouvelle prof de biologie, madame Hendrickx, est vraiment vache. Elle est super sévère. Il est interdit de dire le moindre mot, sous peine de se prendre directement une punition. Ses examens et ses interrogos sont beaucoup trop difficiles et tout le monde est toujours recalé. Une personne de la classe a créé une page « Hendrickx la poule bio » sur Facebook. Sur le profil, des photos truquées de madame Hendrickx et une petite vidéo où quelqu'un l'imite ont été publiées. Tous les élèves de l'école ont reçu une invitation pour devenir fan de cette page.
6. Pendant la récréation, Aude a piqué la boîte à tartines de Charlotte. Elle la lance à Julie, qui à son tour l'envoie à Kevin. Pendant cinq bonnes minutes, la boîte à tartines passe ainsi de l'un à l'autre. Et Charlotte court derrière eux pour tenter de récupérer sa boîte à tartines.
- **Partie 2:** Kevin a filmé la scène avec son GSM. Le soir, il envoie la vidéo à Aude, Charlotte et Julie.
7. Naima est une fille belge d'origine turque. Adeptes du Cosplay (= pratique qui consiste à s'habiller en héros de mangas à l'occasion de certaines fêtes), elle est depuis plusieurs années membre du forum Cosplay. Après un concours, elle est sélectionnée pour représenter la Belgique lors d'un congrès Cosplay international. A présent, elle est harcelée par certains Cosplayers et ils appellent à la harceler sur les forums. Le titre du sujet est « Death to Naima » et l'auteur appelle à signer une pétition pour que Naima n'aille pas au congrès. La Belgique doit en effet être représentée par une « vraie Belge ».
8. Éline et Laura se sont violemment disputées aujourd'hui lors de la récréation. Éline a traité Laura de tous les noms et Laura ne s'est pas privée de lui répondre. La dispute était loin d'être terminée lorsque la cloche de l'école a sonné. Le soir, Laura se connecte sur MSN. Moins de deux minutes plus tard, Éline commence une discussion. Elle traite à nouveau Laura de tous les noms et menace de lui donner une bonne leçon le lendemain à l'école.
9. Julie et Robin sont très amoureux. Pour mettre un peu de piment dans leur relation, Julie prend une photo provocante d'elle pratiquement nue et l'envoie par SMS à Robin. Robin est vraiment impressionné. Il savait que sa petite amie était jolie, mais sur cette photo on dirait un vrai mannequin ! Il est hyper fier et pour se pavaner d'avoir une petite amie aussi canon, il envoie la photo à quatre de ses meilleurs amis.



Matériel

4 « cartes de limites » pour chaque élève. Pour rendre le tout plus visuel, vous pouvez éventuellement imprimer les cartes sur des papiers de couleurs différentes.

- **Ok = vert**
- **Mal à l'aise = jaune**
- **Cela va vraiment trop loin = orange**
- **C'est vraiment du harcèlement = rouge**



Pour l'enseignant:

1. **Thomas et Ruben:** Interrogez bien les élèves pour savoir s'ils voient une différence entre la situation hors ligne et en ligne. Pour Antoine, cela peut être très grave d'être photographié sur les toilettes, mais le fait que la photo soit mise en ligne renforce encore plus l'impact. Tous ses amis, et certainement d'autres personnes encore, vont voir la photo car son nom a été tagué. Il s'agit en outre d'une violation du droit à l'image. Le mieux qu'Antoine ait à faire, c'est se « détaguer » et signaler la photo à l'administrateur de Facebook. Mais il ne sera malheureusement jamais certain que Thomas ne conserve pas la photo pour l'envoyer à d'autres personnes ou que d'autres l'aient déjà partagée.
2. **Céline et Emma:** Demandez aux élèves comment, selon eux, cette situation aurait pu être évitée. Il est important de choisir un bon mot de passe et de ne le divulguer à personne. Même pas à votre meilleure amie. Envoyer des e-mails au nom d'une autre personne est également punissable.
3. **Lisa:** ce cas est inspiré d'un fait réel et va plus loin que le cyber-harcèlement. Il est ici question de cyber-haine : on empoisonne la vie d'une personne en raison de critères spécifiques (orientation sexuelle, handicap, couleur de peau, nationalité, etc.). La loi prévoit 18 critères entrant en ligne de compte. Il est interdit d'inciter à la haine, à la violence et à la discrimination sur la base de ces critères, contre des individus ou contre des membres d'un groupe spécifique. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans les informations contextuelles. Lisa doit prendre contact avec Netlog, mais peut également porter plainte auprès de la police ou via www.cyberhate.be.
4. **Pierre:** si Pierre rit lui-même de son embonpoint, la situation hors ligne peut probablement être qualifiée de taquinerie plutôt que de harcèlement. Cela dépend en grande partie du sentiment éprouvé par la « victime ». Il en va de même pour la situation en ligne. Sarah peut cependant difficilement évaluer si Pierre pourra en rire ou non. Peut-être ne trouvera-t-il plus cela aussi drôle s'il n'y a plus de contact visuel.
5. **Madame Hendrickx:** qu'il s'agisse d'un élève ou d'un professeur, le harcèlement reste du harcèlement. Ici aussi, il est important que les élèves « spectateurs » appellent à mettre un terme à ce type de pratique.
6. **Aude, Charlotte et Kevin:** ici aussi, cela dépend en grande partie du sentiment éprouvé par Charlotte lors de la situation hors ligne. Pouvait-elle en rire ou ne trouvait-elle pas cela drôle du tout?
7. **Naima:** ici aussi, cela va plus loin que le cyber-harcèlement et il est question, comme pour Lisa, de cyber-haine.
8. **Éline et Laura:** les insultes répétées, tant en ligne qu'hors ligne, sont bien du cyber-harcèlement. Il est cependant parfois difficile de faire la différence entre du harcèlement et une dispute. Aussi étrange que cela puisse paraître, s'il existe une égalité dans la communication négative, il n'est pas question de harcèlement. Les menaces laissent supposer qu'il n'y a pas d'égalité dans la relation, mais bien un profil auteur et un profil victime.
9. **Julie et Robin:** Cette situation est liée à la curiosité normale que les adolescents éprouvent pour le corps de l'autre (autrefois, on « jouait au docteur »). Si cela se produit dans le cadre d'une relation et que vous avez entièrement confiance en votre partenaire, cela ne pose pas de problème. Cependant, nous remarquons souvent que de telles photos sont facilement transférées à d'autres personnes. Même si ce n'est qu'à une seule personne, si cette dernière en fait mauvais usage, vous êtes vu. Ce phénomène est appelé « sexting ».



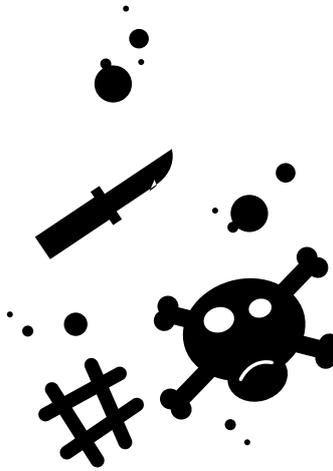
Je trouve cette
situation OK



Cela me met mal à l'aise mais c'est tout.



Ça, je trouve que
c'est vraiment aller
trop loin, mais je ne
réagis pas parce que...



Ça, c'est vraiment
du harcèlement!
Je réagis en...

3. Un « business risqué »



Objectif

- Les élèves réalisent qu'ils peuvent jouer eux-mêmes un rôle actif dans l'apparition d'un problème de cyber-harcèlement.
- Les élèves sont capables d'évaluer quels sont les comportements à risque.
- Les élèves réalisent qu'ils doivent jouer eux-mêmes un rôle actif dans la solution d'un problème de cyber-harcèlement.



Méthode de travail

- Divisez la classe en petits groupes de trois à quatre élèves.
- Chaque groupe reçoit la fiche de travail, où des situations (potentielles) de cyber-harcèlement sont décrites. Pour chaque situation, une personne joue le rôle principal. Les élèves découpent les situations et les classent en fonction du risque d'abus lié à ces situations, du point de vue de l'« acteur principal ».
- Discutez avec l'ensemble de la classe de l'évaluation des groupes. Tous les élèves ont-ils effectué le même classement? Où se situent les différences? Pourquoi? Lors de cet exercice, il faut accorder une grande attention aux arguments avancés par les élèves. Pour cet exercice, il n'y a pas de réponse « bonne » ou « correcte ». Tout dépend du degré de gravité que les élèves attribuent à une situation.



Matériel

Fiche de travail



Pour l'enseignant :

Julie: Voilà un exemple de cyber-harcèlement. Le cyber-harcèlement est aussi blessant que le harcèlement « classique », mais la spécificité d'Internet ajoute une dimension supplémentaire. Même si Julie a des remords et retire le profil d'Internet, elle ne sait pas qui a vu tout cela entre-temps ni ce qui s'est passé avec les photos. Quelqu'un les a peut-être sauvegardées pour en faire mauvais usage plus tard.

Jeanne: demandez aux élèves de réfléchir si cette situation est vraiment amusante. Pour Jeanne, elle l'est peut-être, mais qu'en pense celui qui se trouve sur la photo? Cette dernière peut être vue par le monde entier.... En outre, le droit à l'image intervient ici. Vous ne pouvez pas mettre en ligne des photos de quelqu'un sans avoir reçu l'autorisation de cette personne.

Claire : les photos provocantes peuvent être très risquées si vous ne les protégez pas suffisamment. De telles photos ne peuvent être accessibles à n'importe qui. Elles pourraient en effet attirer des personnes animées de mauvaises intentions.

Céline: une telle forme de « cyber-sexe » est normale en soi et fait partie du développement sexuel et relationnel des jeunes. Ils sont curieux du corps de l'autre et veulent faire de nouvelles expériences. Céline doit cependant être consciente que les images peuvent être enregistrées (voir informations contextuelles). Aussi, elle devrait en parler franchement avec son petit ami.

Louis: demandez aux élèves de réfléchir si cette situation est vraiment amusante. Pour Louis, elle l'est peut-être, mais qu'en pense celui qui se trouve sur la photo? Louis peut ici jouer un rôle actif pour mettre un terme à cette situation.

Vanessa: Communiquer le numéro de GSM à un tiers peut s'avérer très risqué. En effet, on ne sait jamais ce que cette personne va en faire. Peut-être que Lou va faire mauvais usage du numéro pour harceler Jess ou le transmettre à quelqu'un d'autre encore. Ne donnez donc jamais le numéro de téléphone d'une personne sans lui avoir d'abord demandé son autorisation. Comment pouvez-vous en effet protéger votre vie privée si les autres dispersent ainsi vos données?

Charles: demandez aux élèves de réfléchir si cette situation est vraiment amusante. Pour Charles, elle l'est peut-être, mais qu'en pense Jordy? Charles laisse ici passer une chance de mettre un terme à la situation. En ne le faisant pas, il joue lui-même un rôle actif dans le cyber-harcèlement.

Cédric: est-ce que tout le monde peut voir ces photos? Peut-être que tes parents et tes professeurs vont également les voir? Et peut-être n'apprécieront-ils pas de voir leur fils ou leur fille saoul(e) sur Internet?

Lisa: voici un exemple de « sexting ». Cette situation est liée à la curiosité normale que les adolescents éprouvent pour le corps de l'autre (autrefois, on « jouait au docteur »). Si cela se produit dans le cadre d'une relation et que vous avez entièrement confiance en votre partenaire, cela ne pose pas de problème. Cependant, nous remarquons souvent que de telles photos sont facilement transférées à d'autres personnes. Même si ce n'est qu'à une seule personne, si cette dernière en fait mauvais usage, vous êtes vue.

Stéphanie et Caty: Discutez avec les élèves de cette situation depuis les deux perspectives. Est-ce bien ou risqué que Stéphanie parle du problème à Caty? Stéphanie a raison de parler de son histoire à quelqu'un, afin de pouvoir être aidée. Rechercher de l'aide n'est jamais un signe de faiblesse : au contraire, c'est justement une preuve de courage. Caty a ici la possibilité d'aider Stéphanie. Selon les élèves, que vaut-il mieux qu'elle fasse? Quel conseil Caty pourrait-elle donner à Stéphanie?

Seb et Ikram: le harcèlement dans les jeux est également du cyber-harcèlement. Pour Simon, cette situation est comparable à celle où, pendant la récréation, un jeune ne peut pas jouer au football avec les autres.



Fiche de travail

Julie et Alice sont en guerre depuis plusieurs semaines déjà. Julie décide de remettre une bonne fois pour toute Alice à sa place et crée sur Facebook une page « Alice la grosse vache ». Elle publie une photo affreuse d’Alice sur le profil et envoie des demandes d’ami à toutes les personnes qu’elle connaît.

Jeanne a trouvé un site super drôle. Vous pouvez y publier la photo de quelqu’un et les gens votent pour déterminer à quel point ils trouvent cette personne laide.

Claire vient de rentrer de son voyage en République Dominicaine. Le photographe de l’hôtel a pris une énorme série de photos d’elle, en bikini sur la plage. De retour à la maison, elle s’empresse de mettre ces photos en ligne. Tout le monde peut ainsi voir à quel point elle est sublime !

Céline chatte souvent avec son petit ami. Pendant l’une de ces conversations, il lui demande de lui faire un strip tease. Céline trouve cela très excitant et enlève un à un ses vêtements.

Louis reçoit d’un ami une photo truquée d’un camarade de classe. Sa tête ressemble maintenant vraiment à celle d’un cochon. Cela ne le fait pas rire, mais il transfère quand même la photo aux autres membres de la classe.

Pendant la pause de midi, Lou va voir Vanessa et lui demande si elle a le numéro de GSM de Jess. Vanessa sait que Lou et Jess ne sont pas de très bons amis et se demande ce que Lou va bien pouvoir faire du numéro. Mais elle le lui donne quand même.

Aujourd’hui, Jordy a glissé sur une plaque de verglas pendant la récréation et est tombé visage contre le sol. Il s’est vraiment fait mal, mais c’était si drôle à voir. Le soir, Charles reçoit dans sa boîte e-mail une vidéo de l’incident. Apparemment, quelqu’un a filmé la scène avec son GSM... Sur image, c’est encore plus drôle que dans la réalité, alors Charles le transfère à ses amis en ricanant.

Cédric est mort de rire. Jeanne vient de mettre en ligne des photos de leur dernière grosse fête. Ce soir-là, ils avaient vraiment beaucoup trop bu...

Lisa envoie des photos d’elle nue à son petit ami.

Caty a remarqué que depuis quelques jours, quelque chose ne tournait pas rond pour Stéphanie. Elle est tellement silencieuse et a d’énormes poches sous les yeux. Elle est aussi toujours fatiguée, comme si elle ne dormait pas la nuit. Caty lui demande ce qui se passe. Après de longues hésitations, Stéphanie lui explique en pleurant que cela fait une semaine qu’elle est réveillée la nuit par des SMS de Jackie et Charlotte qui lui envoient des messages d’harcèlement.

Thème 3: Help... I need somebody

1. Je vais appeler une ligne d'assistance téléphonique



Objectif

- Les élèves réfléchissent aux différentes stratégies permettant de gérer le problème.
- Les élèves réfléchissent à la meilleure personne de confiance pour demander de l'aide.
- Le soutien des camarades de classe est stimulé.



Méthode de travail

- Distribuez la fiche de travail « je vais appeler une ligne d'assistance téléphonique ».
- Laissez les élèves compléter la fiche individuellement.
 - ◆ Pour chaque situation problématique, plusieurs réponses sont possibles. Une même « ressource d'aide » peut également être utilisée plusieurs fois.
- Divisez la classe en groupes de cinq élèves environ. Demandez aux élèves de chaque groupe de comparer leurs réponses et d'en débattre.
 - ◆ Nous travaillons en petits groupes pour éviter les situations de confrontation. Peut-être que des élèves ne peuvent pas du tout s'adresser à leurs parents et qu'il est pour eux très difficile d'avouer cela dans un grand groupe.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi y associer une discussion avec l'ensemble de la classe. Il est important de ne pas forcer les élèves à parler. Discutez avec la classe de thèmes tels que:
 - ◆ La discussion de groupe vous a-t-elle fait revoir votre position sur certaines choses?
 - ◆ Après de qui recherchons-nous le plus souvent de l'aide? Est-ce une bonne stratégie?
 - ◆ Après de qui recherchons-nous le moins souvent de l'aide?
 - ◆ Quelles autres aides possibles ne figuraient pas dans la liste?
- Vous aussi, en tant qu'enseignant, vous faites partie des « ressources d'aide ». Cet exercice est l'occasion de montrer à vos élèves que vous aussi pouvez être une personne de confiance et qu'ils peuvent toujours s'adresser à vous.



Matériel

- Fiche de travail



Pour l'enseignant:

Un grand nombre de jeunes n'osent pas signaler un problème de cyber-harcèlement, et encore moins à leurs parents. Souvent, ils en ont honte, ou ont peur que leurs parents leur suppriment leur connexion à Internet. Généralement, ils en parlent à des amis ou ne disent rien à personne.

Il est pourtant important que les jeunes racontent leur histoire à quelqu'un, afin de trouver de l'aide. Souvent, un adulte est à cet égard une meilleure personne de confiance qu'un ami ou une amie qui bien souvent ne sait pas non plus à quel saint se vouer. Dans les cas graves, on peut et on doit parfois même le signaler à la police.



Fiche de travail

Dans cette situation...

- Quelqu'un écrit dans le livre d'or de mon profil Netlog que je suis hideuse et que j'aurais mieux fait de ne jamais naître.
- Une personne de ma classe m'a filmé pendant je me rehabillais après le cours de gymnastique. Cette vidéo a été envoyée par e-mail à toute la classe.
- Mon ex-copain a envoyé à son meilleur ami la photo de moi nue que je lui avais envoyée.
- L'un de mes cyber-amis m'a taguée sur une photo où ma tête a été superposée sur le corps d'une femme hyper laide.
- Je reçois des e-mails d'harcèlement d'une adresse e-mail anonyme.
- Un groupe « d'amies » m'insulte chaque fois que je vais sur MSN.
- L'une de mes connaissances a placé mon numéro de GSM sur un site de petites annonces avec le message « si tu as envie de parler, appelle-moi ». Maintenant, je reçois à tout bout de champ des appels de personnes que je ne connais pas.
- Toute la classe a décidé de me bloquer sur Facebook. Aujourd'hui, je n'ai plus accès à leurs profils et ne peut donc plus suivre leurs photos et récits.
- Chaque nuit, je suis réveillé à plusieurs reprises par des SMS qui me traitent de tous les noms.

... je cherche de l'aide chez

- Personne, je résous le problème moi-même.....
- Un(e) ami(e)
- Mon frère ou ma sœur
- Ma mère ou mon père
- Un professeur
- La direction de l'école
- Le collaborateur PMS
- Un autre adulte en qui j'ai confiance
- L'administrateur du site Web ou le fournisseur d'accès Internet (FAI)
- La police
- Child Focus
- Le service d'écoute téléphonique pour enfants et adolescents
- Un centre d'aide
- Quelqu'un d'autre...

2. Lumière, caméra, action !



Objectif

- Les élèves ressentent ce que cela fait d'être dans la peau de l'auteur / de la victime / du témoin ou de la source d'aide
- Les élèves apprennent que demander de l'aide sert à quelque chose
- Les élèves apprennent qu'il est important, lorsqu'on est témoin d'une situation de cyber-harcèlement, de soutenir la victime et d'essayer de mettre un terme à la situation.



Méthode de travail

- Demandez à un volontaire de s'avancer. Il ou elle sera le metteur en scène de la mini-pièce de théâtre.
- Faites tirer à cet élève une « carte jeu de rôle ». Le « metteur en scène » prend le temps de réfléchir au nombre de personnes qu'il souhaite impliquer dans le jeu de rôle. Les cartes décrivent quels sont les rôles devant être obligatoirement interprétés et quels sont les rôles facultatifs. Si le metteur en scène estime qu'un autre rôle est nécessaire, il peut l'ajouter. Il choisit ensuite les acteurs et leur donne un nom.
- Le metteur en scène lit la carte à voix haute et attribue un rôle à chaque acteur. Le metteur en scène participe aussi au jeu de rôle.
- Le jeu de rôle se déroule sous la forme d'une improvisation. Laissez celle-ci durer aussi longtemps que les élèves le souhaitent. Encouragez-les à ajouter différentes scènes. Ainsi, après la scène de base, un entretien peut avoir lieu avec un enseignant qui peut décider avec la victime d'aller voir les parents. Si nécessaire, le metteur en scène peut ajouter des acteurs pendant la pièce.
- Si une situation se joue à l'ordinateur, le mieux est que l'acteur concerné tourne le dos aux autres acteurs, afin de simuler la distance physique qui caractérise les cas de cyber-harcèlement. Lorsque l'auteur et la victime sont à l'ordinateur, il est important qu'ils se tournent le dos.
- Après le jeu de rôle, posez les questions suivantes aux différentes parties:
 - ◆ Qu'a ressenti l'auteur? Qu'est-ce qui l'a stimulé à continuer?
 - ◆ Qu'a ressenti la victime?
 - ◆ Est-il facile de demander de l'aide ?
 - ◆ Que ressent-on lorsqu'on (ne) trouve (pas) de l'aide?
 - ◆ Que ressent-on lorsqu'on (ne) donne (pas) de l'aide?
 - ◆ Dans quelle mesure est-il difficile de résister à la pression de groupe ?
- Vous pouvez également demander aux spectateurs en quoi ils auraient agi différemment. Vous pouvez éventuellement rejouer la situation avec d'autres acteurs.



Matériel

- Cartes jeux de rôle



Fiche de travail

Situation

A est devant l'ordinateur et découvre que B a placé sur son profil Netlog une photo très croustillante de A, que tout le monde peut voir. Le lendemain, A arrive à l'école. Apparemment, toutes les personnes que A rencontre dans la cour de récré ont vu la photo. A essaie de résoudre lui-même le problème, mais n'y parvient pas. Finalement, A appelle le service d'écoute téléphonique pour enfants et adolescents.

Distribution des rôles

A, B, cinq élèves à l'école, une personne service d'écoute téléphonique pour enfants et adolescents.

Autres rôles possibles

D'autres « sources d'aide » à qui A pourrait d'abord s'adresser...

Situation

A vient de découvrir que B avait un profil sur Netlog. A vient de publier tout une série d'injures dans le livre d'or et essaie maintenant de convaincre C de faire la même chose. C refuse, A continue à insister.

Distribution des rôles

A et C

Autres rôles possibles

B, ...



Situation

Furieux, A va voir B et lui montre un e-mail comportant de nombreuses menaces et insultes. B serait l'expéditeur de l'e-mail. Ce n'est pas vrai et B essaie de se défendre.

Distribution des rôles

A et B

Autres rôles possibles

Quelqu'un pouvant aider à résoudre ce problème (camarade de classe, parent, enseignant, personne de confiance, aide, police, etc.)



Situation

A prend sa douche après le cours de natation. Soudain, il/elle voit que B filme avec un GSM.

Distribution des rôles

A et B

Autres rôles possibles

Quelqu'un pouvant aider à résoudre ce problème (camarade de classe, parent, enseignant, personne de confiance, aide, police, etc.)

Situation

A est devant son ordinateur. Soudain, il se passe quelque chose qui le dérange. A éteint vite l'ordinateur et va s'asseoir dans le fauteuil. La mère ou le père remarque que quelque chose ne va pas et demande à A quel est le problème.

Distribution des rôles

A et B

Autres rôles possibles

Quelqu'un pouvant aider à résoudre ce problème (camarade de classe, parent, enseignant, personne de confiance, aide, police, etc.)

Situation

A est cyber-harcélé. Après avoir longuement hésité, il ose parler de son problème à un professeur.

Distribution des rôles

A et enseignant

Autres rôles possibles

Quelqu'un pouvant aider à résoudre ce problème (camarade de classe, parent, enseignant, personne de confiance, aide, police, etc.)



Situation

A envoie un SMS d'harcèlement à B, alors que C se trouve près de lui. Comment y réagit C? B peut suivre toute la conversation.

Distribution des rôles

A, B et C

Autres rôles possibles

Quelqu'un pouvant aider à résoudre ce problème (camarade de classe, parent, enseignant, personne de confiance, aide, police, etc.)



Situation

A et B sont ami(e)s. B reçoit sur son GSM une photo de A nu(e) et va chez A pour le lui dire.

Distribution des rôles

A et B

Autres rôles possibles

Quelqu'un pouvant aider à résoudre ce problème (camarade de classe, parent, enseignant, personne de confiance, aide, police, etc.)

Situation

A, B et C sont en groupe. C commence à se vanter de la façon dont il/elle a cyber-harcelé D.

Distribution des rôles

A, B et C

Autres rôles possibles

Quelqu'un pouvant aider à résoudre ce problème (camarade de classe, parent, enseignant, personne de confiance, aide, police, etc.)

Situation

A reçoit un e-mail contenant une vidéo très embarrassante dans laquelle un camarade de classe joue le rôle principal. Que fait A ?

Distribution des rôles

A

Autres rôles possibles

Quelqu'un pouvant aider à résoudre ce problème (camarade de classe, parent, enseignant, personne de confiance, aide, police, etc.)

3. Marché conclu !!



Objectif

- Les élèves prennent conscience de leur comportement et de celui de leurs camarades de classe.
- Les élèves se corrigent et se soutiennent mutuellement pour la rédaction d'un « plan commun de lutte contre le cyber-harcèlement ».
- Les élèves adoptent une position claire contre le cyber-harcèlement. Par conséquent, la pression de groupe agit contre le cyber-harcèlement.



Méthode de travail

- Faites travailler les élèves en binôme.
- Demandez à chaque duo de rédiger le mini-récit d'une situation de cyber-harcèlement. Ce récit ne doit pas être détaillé mais doit comprendre une description de la situation, un bon déroulement possible et un mauvais déroulement possible.
- Demandez-leur, sur la base de leur récit, de réfléchir à deux règles anti-cyber-harcèlement qui auraient permis d'éviter ou de résoudre la situation.
- Discutez ensuite de l'ensemble avec toute la classe. Laissez chaque duo décrire brièvement son histoire et ses règles anti-cyber-harcèlement. Demandez au reste de la classe ce qu'ils en pensent. Trouvent-ils ces règles bonnes? Après avoir entendu l'histoire, ont-ils pensé à une autre règle?
- Si l'ensemble de la classe est d'accord, écrivez la règle au tableau. Formulez les règles en commençant par « nous ». De cette manière, les élèves auront davantage le sentiment qu'il s'agit de LEUR contrat.
- À la fin, vous obtenez au tableau un plan anti-cyber-harcèlement, tel une charte. Laissez aux élèves suffisamment de temps pour prendre note (dans un cahier ou dans le cours). Une idée encore plus sympa est de distribuer du papier autocollant où vous leur ferez écrire « plan d'action anti-harcèlement ». Ils pourront ensuite ajouter des couleurs et des formes à cet autocollant avant de le coller dans leur journal de classe, par exemple.
- Après cet exercice, distribuez le 'tattoo' pour ordinateur portable STOP AU CYBER-HARCÈLEMENT (voir informations contextuelles).



Matériel

- Eventuellement du papier autocollant.
- Stickers pour ordinateur portable STOP AU CYBER-HARCÈLEMENT.



Pour l'enseignant:

Dans la charte, essayez de combiner des mesures de prévention du cyber-harcèlement et des stratégies pour résoudre les situations de cyber-harcèlement effectives.

Exemples de règles pouvant contribuer à prévenir le cyber-harcèlement:

- Nous sommes prudents avec les informations personnelles nous concernant et tout autant avec celles que nous mettons en ligne concernant les autres. Un cyber-harcéleur pourrait en effet en faire un mauvais usage.
- Nous sommes prudents avec toutes les photos que nous mettons en ligne.
- Nous gardons notre mot de passe secret.
- Nous sommes très prudents devant la Webcam et ne faisons jamais devant une Webcam ce que nous ne ferions pas en public.

Règles anti-cyber-harcèlement:

- Nous ne transmettons rien qui puisse blesser les autres.
- Cela ne se fait pas de publier des photos truquées !
- Si j'ai connaissance d'un problème de cyber-harcèlement, j'aide la victime.
- Nous bloquons les expéditeurs indésirables.
- Si je suis harcelé(e), j'en parle !
- Nous signalons les problèmes à l'administrateur du site Web ou quelqu'un d'autre.

3. EXERCICE RÉCAPITULATIF | Stop au Cyber-harcèlement



Objectif

- Les élèves comprennent la problématique du cyber-harcèlement.
- Les élèves réfléchissent aux stratégies pour résoudre ce problème.
- Les élèves expriment les connaissances qu'ils ont acquises.
- Les parents sont informés de la problématique du cyber-harcèlement.
- La communication élèves – parents – école est lancée.

Par ailleurs, cet exercice s'inscrit dans les objectifs finaux en matière de rédaction et de présentation.



Méthode de travail

- L'objectif final de cet exercice est de créer une brochure consacrée au thème du cyber-harcèlement et destinée aux parents d'élèves. La réalisation en fin de parcours d'un produit qui sera utilisé de manière effective a un effet très motivant et stimulant pour les élèves.
- Divisez la classe en deux groupes.
 - Le groupe 1 comprend les élèves journalistes. Ceux-ci intervieweront leurs parents pour vérifier leurs connaissances en matière de cyber-harcèlement.
 - Le groupe 2 comprend les élèves directeurs d'école.
- Cet exercice s'étalera sur plusieurs leçons:
 - Leçon 1: La préparation.
 - Donnez aux groupes suffisamment de temps pour se concerter à propos
 - Groupe 1 : des questions que les journalistes voudront poser à leurs parents et de la façon dont le questionnaire sera rédigé.
 - Groupe 2 : des différents chapitres que la brochure devra contenir et à quoi celle-ci devra ressembler.
 - Leçon 2: L'élaboration
 - Groupe 1 : Les journalistes se réunissent et comparent les réponses de leurs parents pour tirer un certain nombre de conclusions qui pourront servir de suggestions aux directeurs d'école. Demandez-leur de préparer une petite présentation (avec ou sans Power Point).
 - Groupe 2: Les directeurs d'école créent la brochure pour les parents en veillant à ce que celle-ci soit à la fois informative et attrayante. Pour ce dernier aspect, demandez-leur d'utiliser un ordinateur ou des images issues de journaux et de magazines.
 - Leçon 3: l'échange
 - Groupe 1 : Les journalistes présentent leur rapport aux directeurs d'école.
 - Groupe 2: Les directeurs d'école présentent leur brochure aux journalistes.
 - Des modifications éventuelles peuvent être apportées sur la base du rapport d'interviews.
 - Laissez aux élèves le soin de présenter le résultat (brochure et rapport) au Directeur de l'école et de lui demander s'il est d'avis que cette brochure soit distribuée aux parents.
 - Copiez la brochure en x exemplaires et distribuez-la.



Matériel

- Eventuellement un ordinateur
- Eventuellement des journaux, magazines, etc.



